

# COLLOQUE COLLECTIVITES TERRITORIALES ET QUALITE DE L'AIR



QUALITE DE L'AIR DANS ET AUTOUR DES ECOLES :  
AGIR SUR MON TERRITOIRE

---



**1 et 2 Décembre 2022**



**LILLIAD - Villeneuve d'ascq  
( Learning Center innovation  
cité scientifique )**

## Appel à communication

L'APPA recherche des retours d'expérience, de pratique ou de réflexion qui seront présentés lors d'une présentation orale à une table ronde et/ou à travers la réalisation d'un poster.

## Calendrier et modalités

Les propositions de communications devront être adressées **avant le 16 septembre 2022** par email **uniquement** à : [camille.lavigne@appa.asso.fr](mailto:camille.lavigne@appa.asso.fr)

Les auteurs seront informés de l'acceptation, de la demande de précision ou du refus en **octobre 2022**.

Le formulaire de proposition de communication peut être complété par tout document permettant de mieux détailler le projet.

## Contexte

Si la pollution de l'air a un impact sur la santé de tous, les jeunes enfants y sont particulièrement vulnérables de par l'immaturation de leurs organes et de leur fréquence respiratoire plus élevée. De plus, des études scientifiques montrent que la concentration des élèves diminue lorsque l'air n'est pas suffisamment renouvelé.

L'environnement intérieur des écoles est la source de nombreuses pollutions notamment par l'utilisation de produits de nettoyage, les activités manuelles, les matériaux de construction... La pollution peut également provenir de l'air extérieur. En effet, l'école n'est pas dans une « bulle », elle est insérée dans un quartier qui lui-même peut être plus ou moins concerné par la pollution atmosphérique extérieure ou par les phénomènes d'îlot de chaleur urbain. Autant de caractéristiques qui à leur tour vont influencer la qualité de l'air intérieur dans l'enceinte de l'école ainsi que le confort thermique dans ses espaces intérieurs et extérieurs.

Si l'école est un lieu dans lequel les enfants peuvent être exposés aux excès du climat ou à la pollution de l'air, elle est aussi un lieu favorisant la prise de conscience des enjeux environnementaux et d'apprentissage des comportements individuels et collectifs vertueux.

De nombreux acteurs ont un rôle à jouer pour agir et améliorer la qualité de l'air : les élus qui, réglementairement, doivent permettre aux enseignants d'accueillir les élèves dans des bâtiments favorables à la santé. Quant aux enseignants, leur fonction d'apprentissage concerne également l'acquisition durable, par les enfants, des « bons gestes » et des mesures de prévention. Enfin, les parents d'élèves qui accordent toute leur confiance à l'école doivent également s'intégrer dans cette dynamique pédagogique et sanitaire.

Ce colloque organisé par l'Association pour la Prévention de la Pollution Atmosphérique (APPA) avec le soutien de l'Ademe, de l'ARS Hauts-de-France et de la Région Hauts-de-France, permettra d'échanger et de débattre autour de témoignages d'expérience de différents acteurs dans le but d'agir pour améliorer la qualité de l'air et de préserver la santé des jeunes enfants.

# Quel est le contexte et les thématiques recherchées ?

## CONNAITRE

- Production de connaissances sur les niveaux de polluants de l'air à l'intérieur des écoles et dans leurs espaces extérieurs, dans le cadre des obligations réglementaires ou dans le cadre d'initiatives locales. Mise à disposition de manière accessible des connaissances et des risques sur le sujet.
- Analyse des attentes, préoccupations et perceptions des familles, enfants, habitants quant à la pollution extérieure et identification des freins.

## AGIR

- Modalités de dialogue entre la collectivité, les professionnels du temps scolaire et péri-scolaire, les parents d'élèves, les riverains, les commerçants pour l'identification et la mise en œuvre de mesures visant à réduire la pollution atmosphérique extérieure aux abords des écoles
- Expériences de « rues scolaire » aux abords d'un établissement (fermeture de la rue aux véhicules à moteurs, de façon permanente ou aux heures d'entrée et de sortie des enfants).
- Expériences de mise en place de « rues aux enfants » (mise en place d'animations et accès libre à la rue)
- Prise en compte de l'accessibilité et aménagements cyclables vers les établissements scolaires
- Renforcement de la végétalisation des abords des écoles
- Des exemples d'actions impliquant les parents, les élèves et l'éducation nationale
- Actions de sensibilisation des enfants, des enseignants, du personnel d'entretien, animateurs du périscolaires à la qualité de l'air
- Intégration de critère visant à une bonne qualité de l'air intérieur dans la commande publique (mobilier, fournitures scolaires, produits d'entretien...)
- Rénovation d'écoles avec prise en compte de la qualité de l'air
- Intégration de la qualité de l'air et de la maîtrise du climat dans les nouveaux projets de construction d'établissements scolaires



# Proposition de communication

- Les communications doivent s'inscrire dans les thèmes recherchés indiqués.
- Les propositions doivent être concises et comporter une introduction situant le projet dans son contexte, une présentation des objectifs, les partenaires de l'opération, une présentation des étapes clés en précisant les moyens techniques, humains et financiers, les indicateurs, les forces du projet ainsi que les points d'amélioration.
- Au-delà des pistes d'amélioration, les communications doivent introduire une analyse permettant d'en tirer des préconisations ou réflexions.
- Les communications retenues feront l'objet d'une présentation orale et d'une discussion entre plusieurs intervenants lors d'une des tables rondes.

Toutes les présentations seront examinées par le comité de pilotage en fonction des critères suivants :

- . Pertinence par rapport aux thèmes du colloque
- . Présence d'éléments de présentation du contexte, des objectifs et du déroulé de l'action
- . Reproductibilité de l'action et dont le partage serait profitable
- . Présence d'éléments sur le travail d'équipe, la concertation/ co-construction avec l'élú/ l'habitant/ l'enseignement/ les parents d'élèves, la coopération entre services, le partenariat.
- . Présence d'éléments critiques du projet et de perspectives

A retourner par email à : [camille.lavigne@appa.asso.fr](mailto:camille.lavigne@appa.asso.fr) avant le **16 septembre 2022**

Vous avez des questions ? N'hésitez pas à nous contacter :  
[communication@appa.asso.fr](mailto:communication@appa.asso.fr) et [camille.lavigne@appa.asso.fr](mailto:camille.lavigne@appa.asso.fr)